

- a) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- b) Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)
- d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)
- e) Programme alimentaire mondial (PAM)

En outre, depuis leur création, le Canada a versé ses cotisations aux 13 institutions spécialisées des Nations Unies et à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dont il est membre. Sans compter ses contributions aux institutions financières de l'ONU (la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), le Fonds monétaire international (FMI), la Société financière internationale (SFI), l'Association internationale pour le développement (IDA), le Canada a versé 108.9 millions de dollars à l'AIEA et aux neuf autres institutions spécialisées. Bref, pour la période du 31 mars 1945 au 31 mars 1971, il a versé aux Nations Unies et aux organismes affiliés, l'AIEA et l'Association canadienne des Nations Unies, environ 507.1 millions de dollars.

Les efforts tentés par les Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité sont bien connus du grand public. Malheureusement, celui-ci ne s'intéresse pas assez aux travaux moins spectaculaires, mais tout aussi constructifs, que l'ONU entreprend dans le cadre de programmes spéciaux (Office de secours et de travaux des Nations Unies, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement et Programme alimentaire mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), et des programmes connexes des 13 Institutions spécialisées et de l'AIEA. Considéré dans l'ensemble, c'est là un immense effort pour venir à bout des éternels ennemis de l'humanité: l'analphabétisme, la faim et la maladie. C'est en même temps contribuer grandement à la stabilité politique et économique des régions peu développées du globe.

On trouvera ci-après une brève description des initiatives prises par les Nations Unies dans le cadre du maintien de la paix ainsi que dans les domaines économique et social. Un tableau des apports du Canada à ces importantes activités (pour la période du 31 mars 1945 au 31 mars 1971) figure à l'Annexe A. L'Annexe B donne un tableau des sommes versées par le Canada à l'ensemble des Nations Unies en 1970-1971, et l'Annexe C permet de comparer le total des versements effectués par les dix principaux pays qui contribuent à soutenir librement les programmes des Nations Unies.

#### Maintien de la paix et finances de l'ONU

Aux termes de l'Article premier de la Charte, les buts des Nations Unies sont de "maintenir la paix et la sécurité internationales" et de "prendre